

Formulaire de reconnaissance de l'engagement des étudiant·e·s Année universitaire /

Demande à déposer au SCVC - culture@listes.univ-ubs.fr :

- première campagne d'inscription : entre le 1^{er} et le 30 septembre
- seconde campagne d'inscription : entre le 1^{er} et le 31 janvier

Nom :	Prénom :
N° étudiant·e :	Courriel UBS :
Cycle d'étude (BUT, Licence ou Master) :	Tel :

Ma formation suivie cette année et pour laquelle je souhaite valoriser mon engagement :

.....

Nature de l'engagement (case à cocher) :

- ☐ Inscrit·e dans une activité d'ouverture engagement (laquelle ?) :
- ☐ Mandat électif (lequel ?) :
- ☐ Engagement dans la vie associative (quelle association ?) :
- ☐ Étudiant·e entrepreneur·e
- ☐ Service civique
- ☐ Volontaire militaire / Réserviste / Sapeur-Pompier
- ☐ Secouriste/sauveteur·euse en mer
- ☐ Étudiant·e sportif·ive de haut niveau
- ☐ Étudiant·e artiste de haut niveau
- ☐ Activité professionnelle
- ☐ Étudiant·e ambassadeur·rice « bénévole »
- ☐ Étudiant·e parent
- ☐ Étudiant·e « aidant familial »
- ☐ Autre nature (à préciser) :

La liste des pièces à joindre au dossier est disponible sur la page engagement du site Web de l'Université.

Je souhaite :

☐ **Une attestation d'engagement** rédigée et signée au second semestre par le·la Vice-Président·e Vie des Campus en charge de la culture, du sport & de l'engagement

☐ **Un aménagement d'étude** (cette demande doit être transmise en parallèle, dès que possible, à votre directeur d'étude et responsable de scolarité)

☐ **Une dispense partielle ou totale d'UE** (cette demande doit être transmise en parallèle, dès que possible, à votre directeur d'étude et responsable de scolarité)

Dans ce cas joindre en plus un rapport de synthèse des activités et projets menés faisant la preuve de l'acquisition de compétences spécifiques en lien avec l'UE

☐ **Une bonification.** Cette bonification, pouvant aller jusqu'à 0,5 points, s'applique sur la moyenne annuelle à l'appréciation du jury d'année pour les étudiant·e·s de Licence. Pour l'IUT cette bonification s'applique sur les blocs de compétences. La bonification n'est pas cumulable avec l'AO Engagement, avec un engagement déjà valorisé dans le cadre d'une maquette de formation, avec l'engagement associatif des étudiant·e·s de L2 de l'IAE.

Inscription sur l'une des deux campagnes (septembre ou janvier), webinaire d'une heure en février, autoévaluation des compétences suite au webinaire et oral de 10 min devant un jury afin de présenter son engagement en avril.

Signature de l'étudiant

Réservé à l'administration

Dossier déposé au SCVC le :

Demande recevable : OUI / NON

Transmission du dossier à la composante le :